

SD Vélo

Chataigneraie Limousine

Phase 2 : identification des potentialités du territoire pour les déplacements à vélo

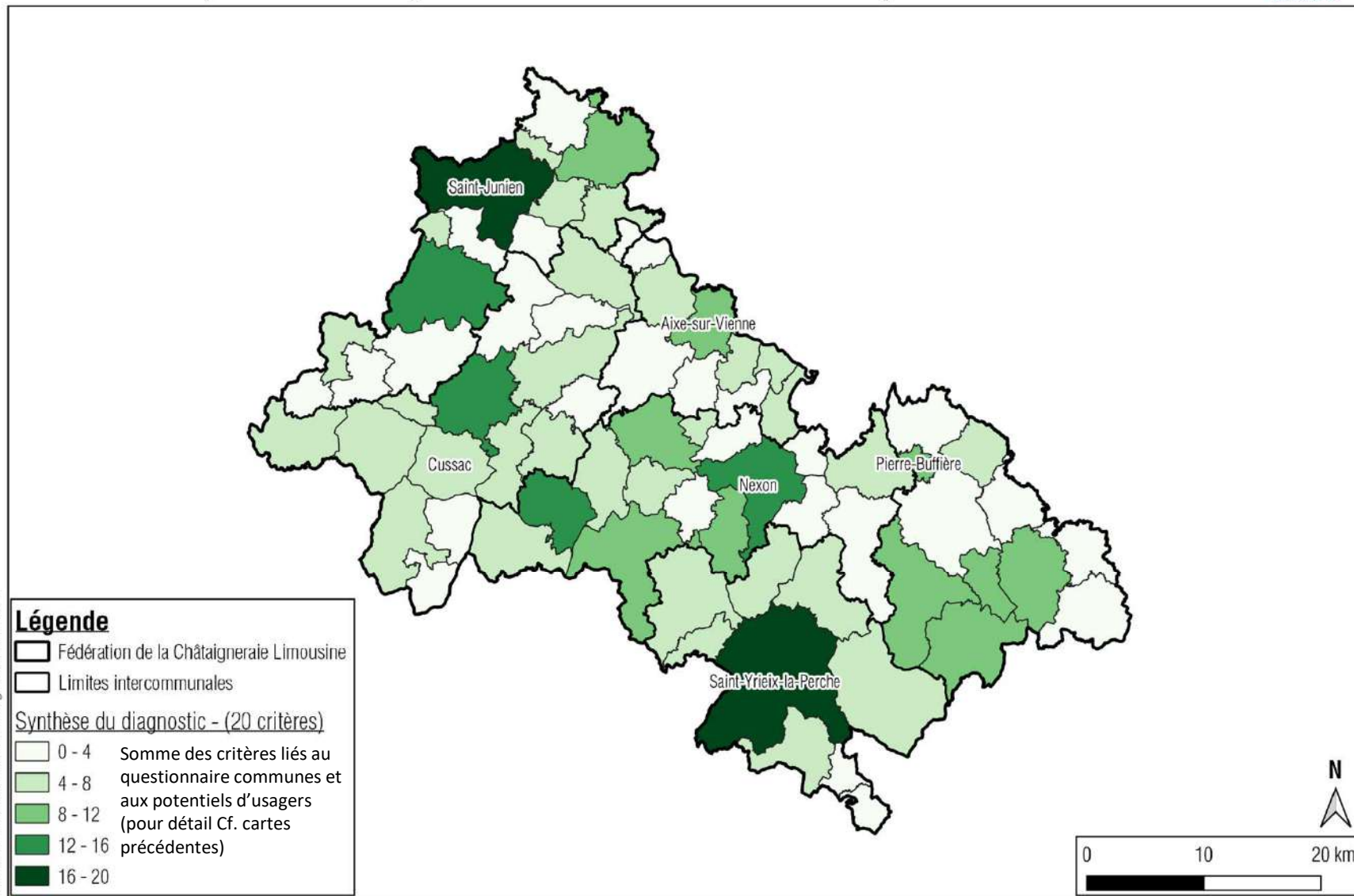


1. Rappel du diagnostic

Carte de synthèse et enjeux

Schéma Directeur Vélo - Fédération de la Chataigneraie Limousine

Synthèse du diagnostic - Inventaire communes et potentiels de mobilité



Sources : Fédération de la Chataigneraie Limousine

Réalisation : Adara - AxeSIG - Coop Alpha, Mai 2020

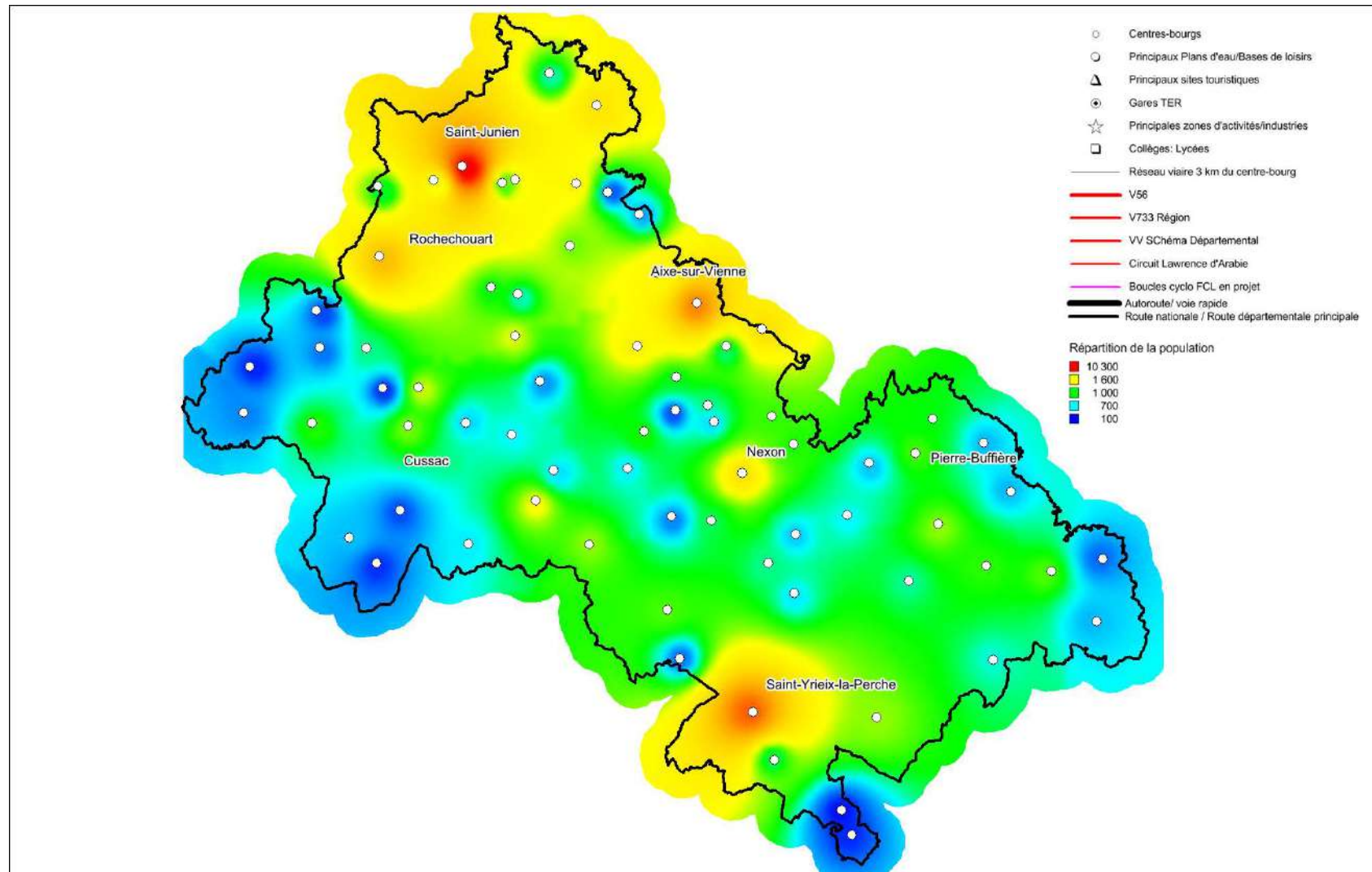
Rappel des enjeux du diagnostic (Phase 1)

- la sécurisation des trajets et les continuités cyclables entre zones d'habitat, centre-bourg, gare, zone d'activités, équipements de loisirs
- Le partage de l'espace public entre les modes de déplacements (réduction de la vitesses des voitures, comportements des automobilistes...)
- le stationnement vélo dans les centres-bourgs, les espaces publics, les entreprises
- L'intégration des déplacements vélo en amont dans les projets d'aménagement et d'urbanisme
- La conciliation d'univers vélo très différents (sport, promenade, tourisme, utilitaire).
- La mise en réseau des acteurs et des parties prenantes du territoire
- La diffusion de la culture du vélo sur le territoire (dans les écoles, dans les entreprises, dans les CDC et les communes...)
- Les véloroutes V56 (ancienne V90) V92, V93 et leurs connections sur le territoire (structuration du maillage physique, la coordination des projets et des actions en faveur du vélo)
- Des secteurs différenciés sur le territoire en terme de pratique, de besoin et d'actions spécifiques

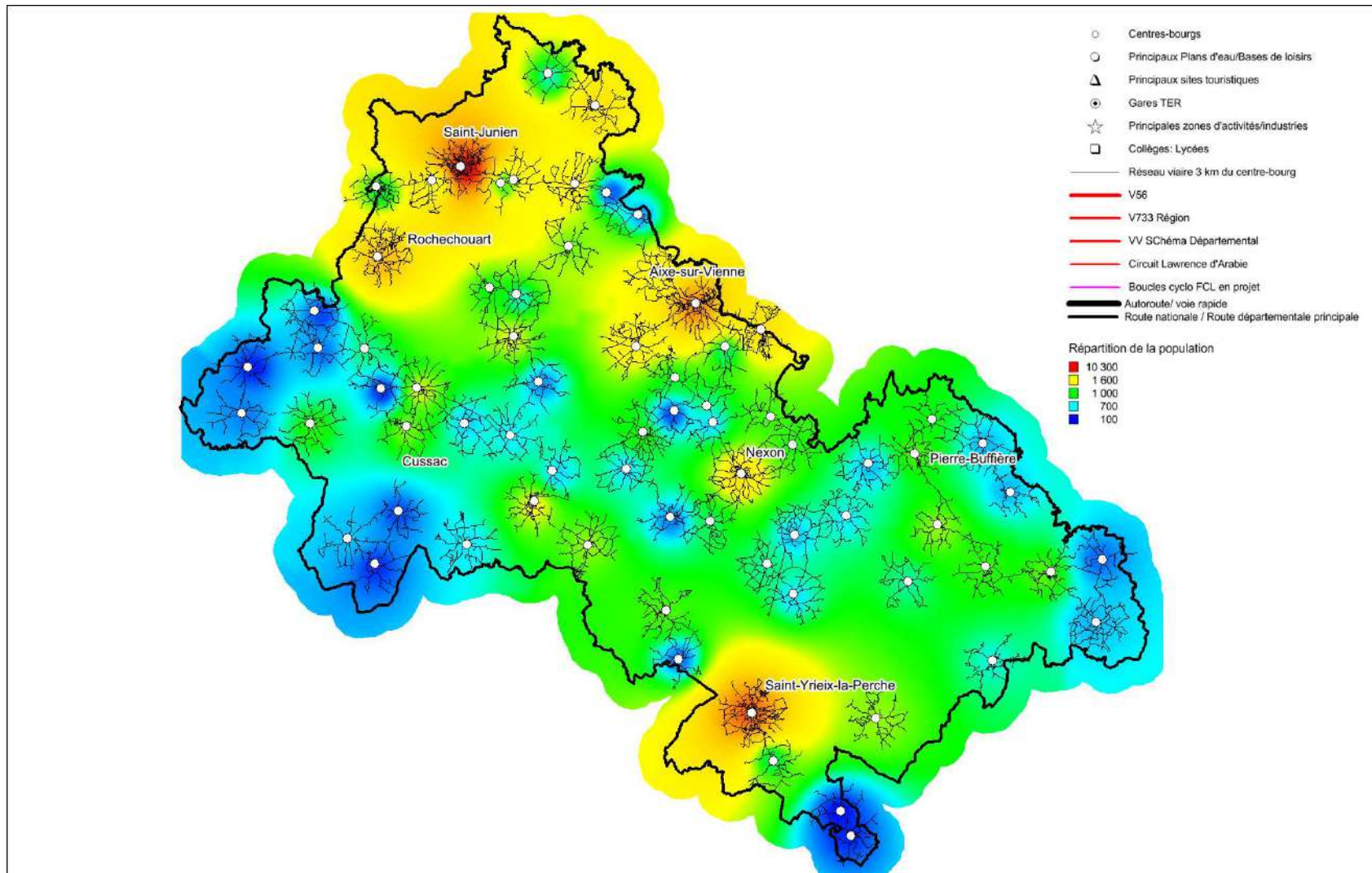
2. Localisations des enjeux

Carte des enjeux

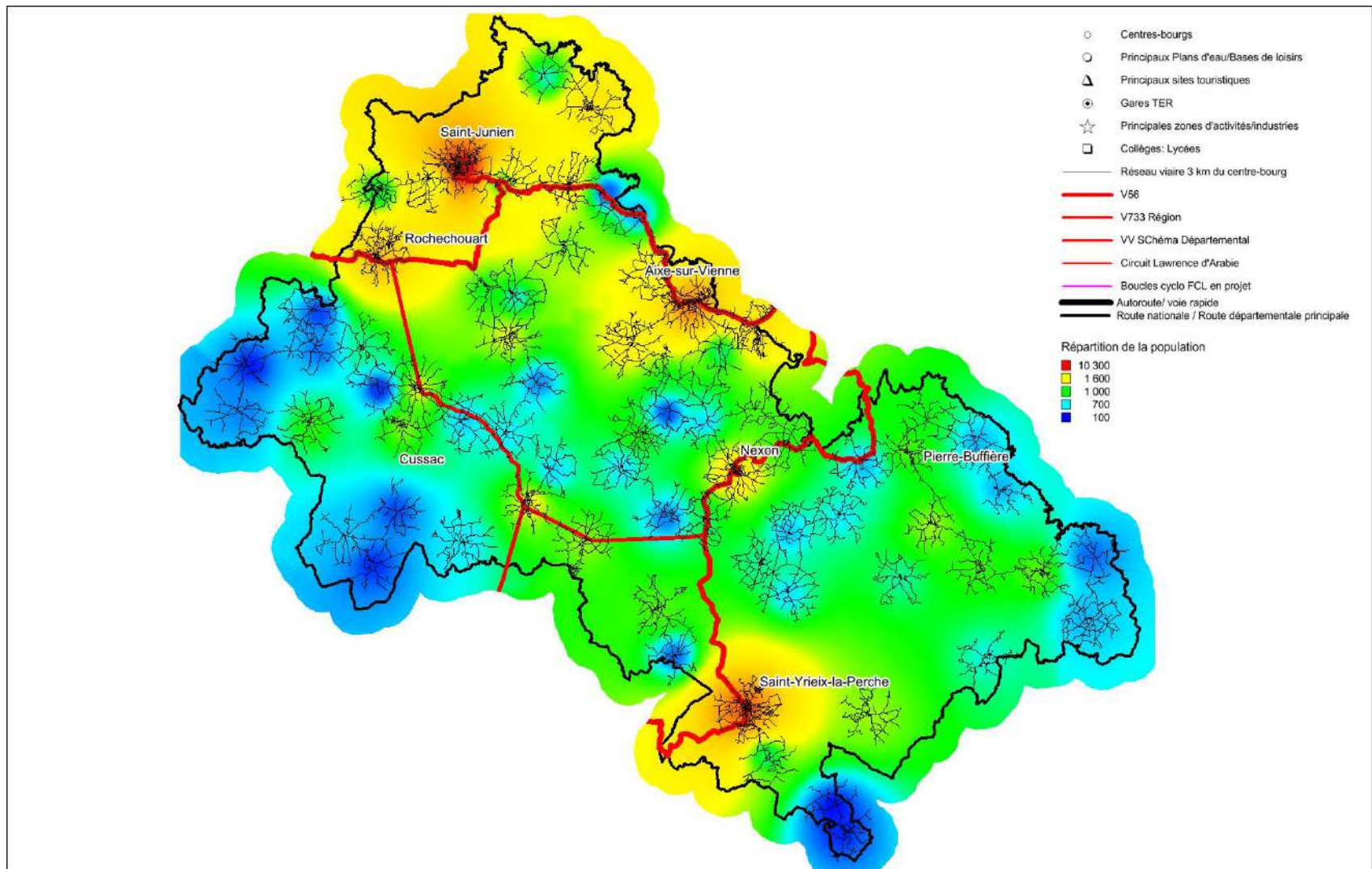
Répartition de la population



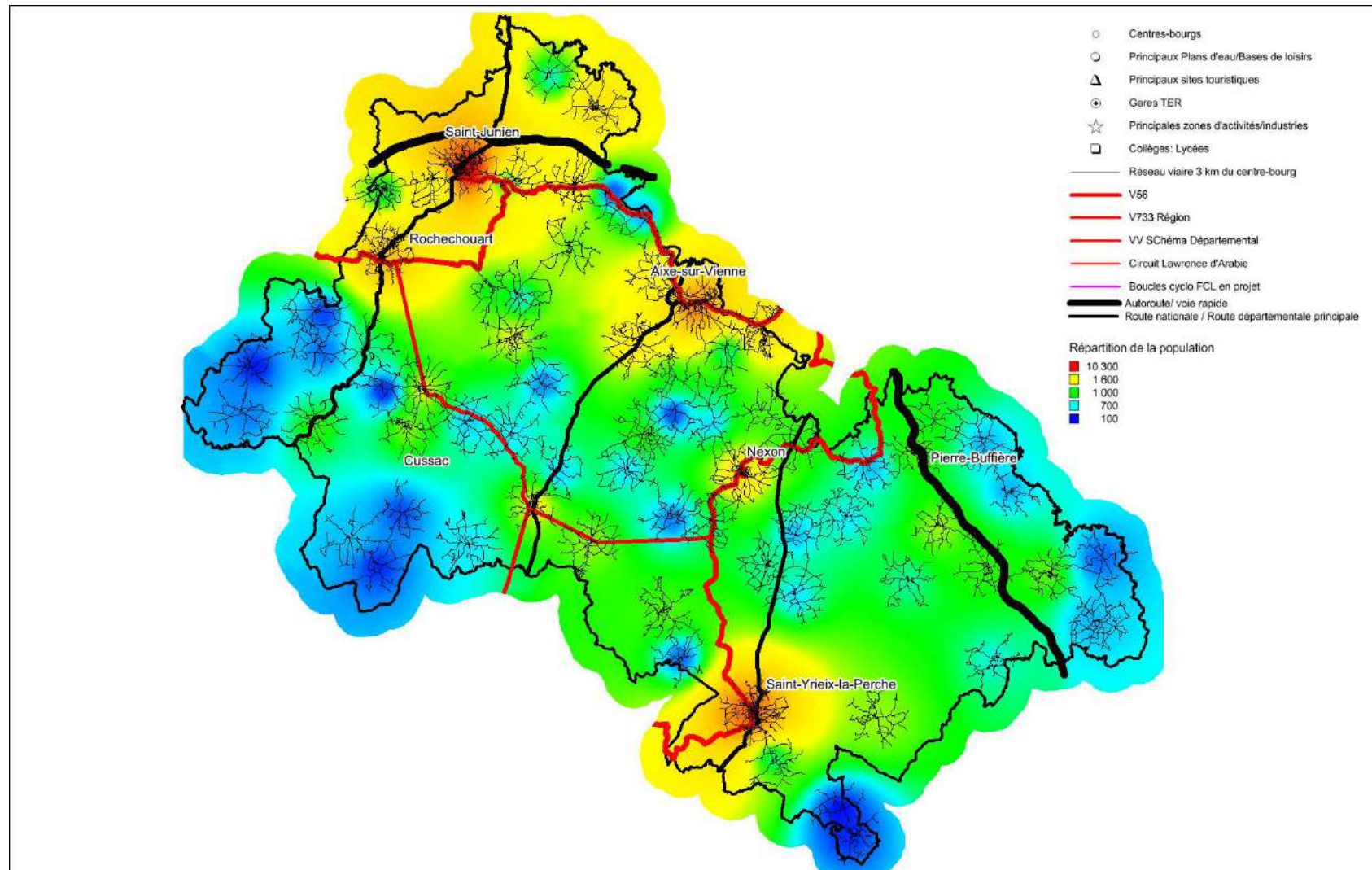
Accessibilité en vélo des centres-bourgs



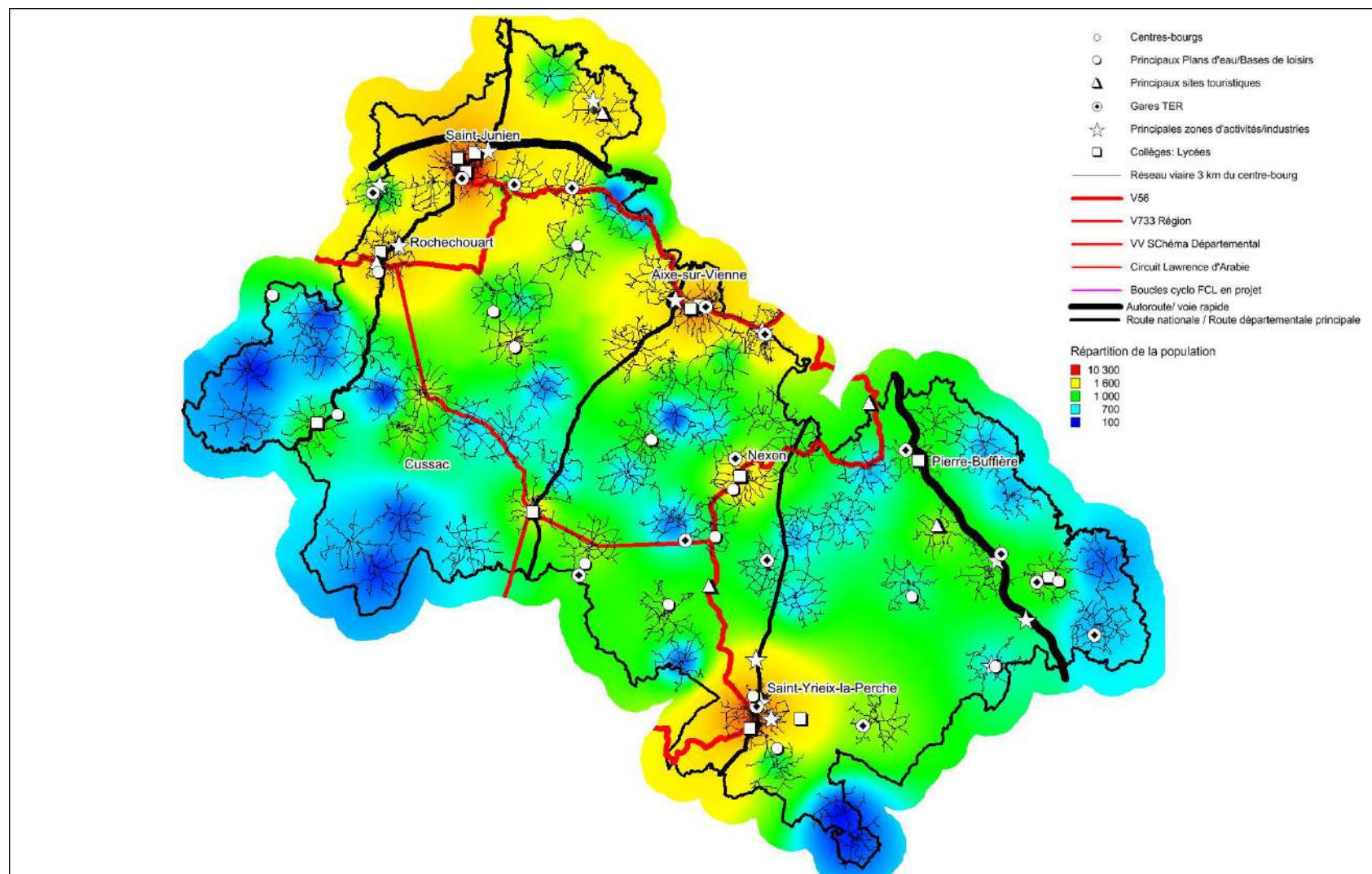
Les véloroutes



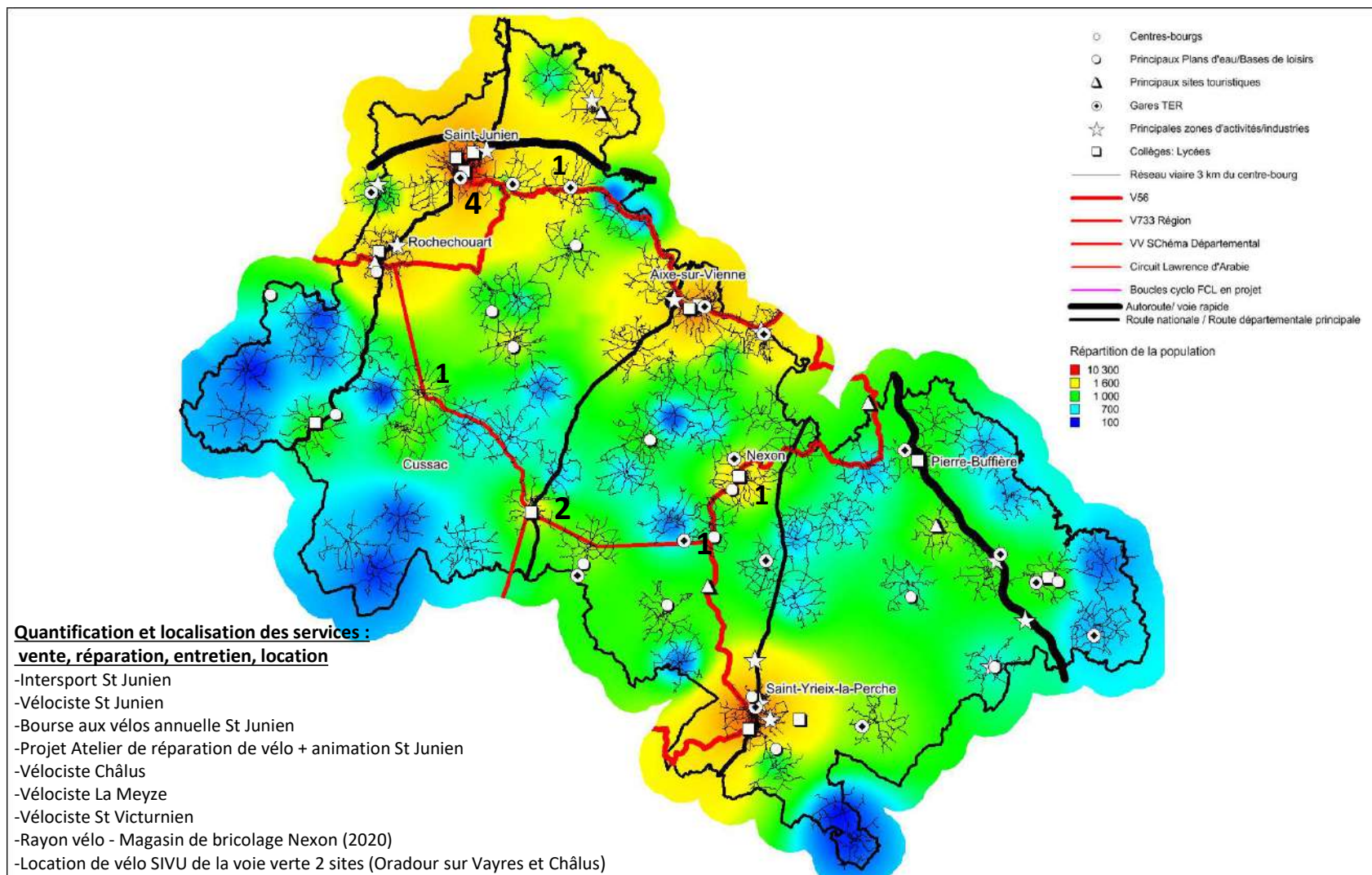
Routes principales



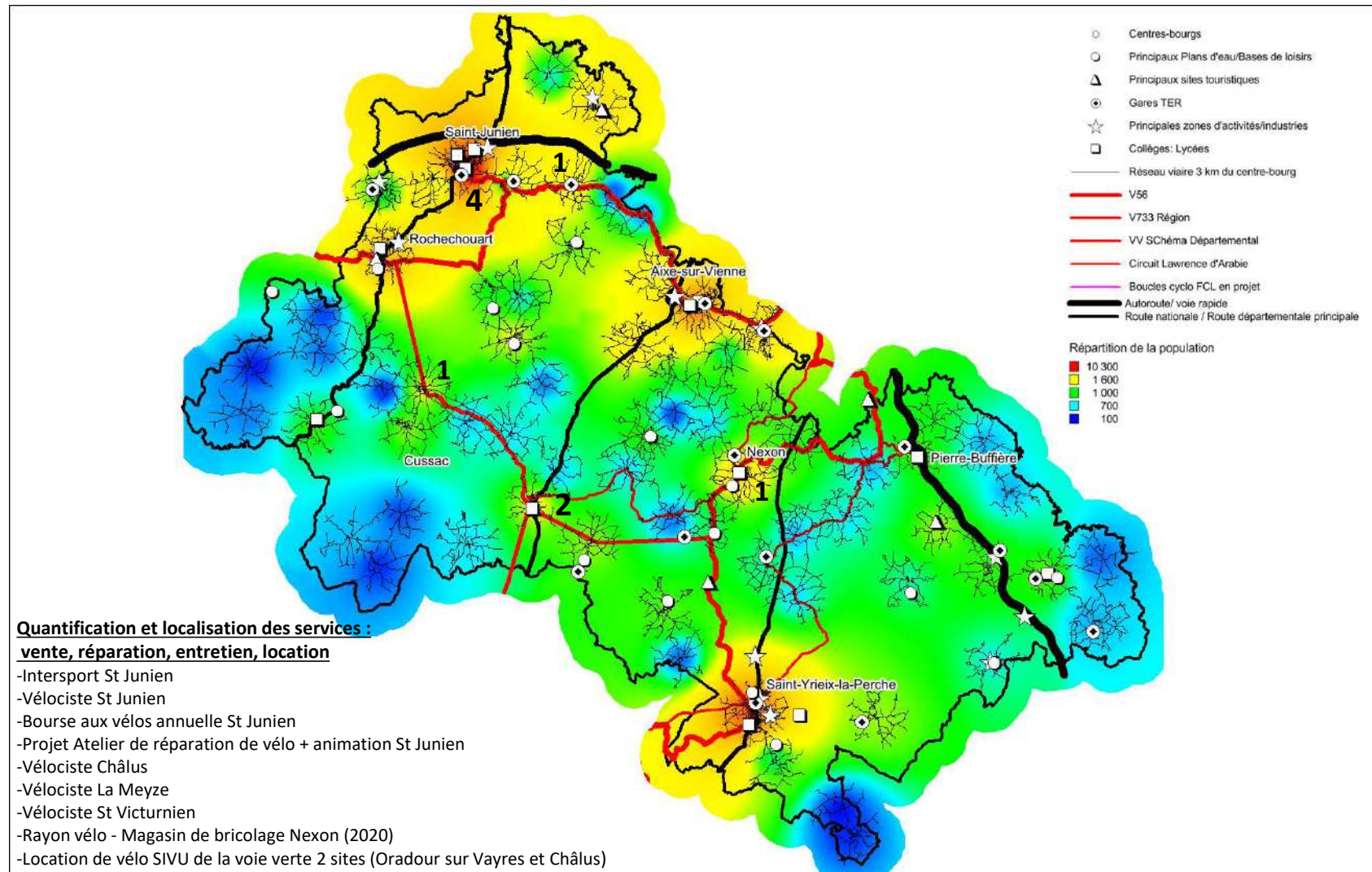
Principaux pôles générateurs de déplacements en vélo



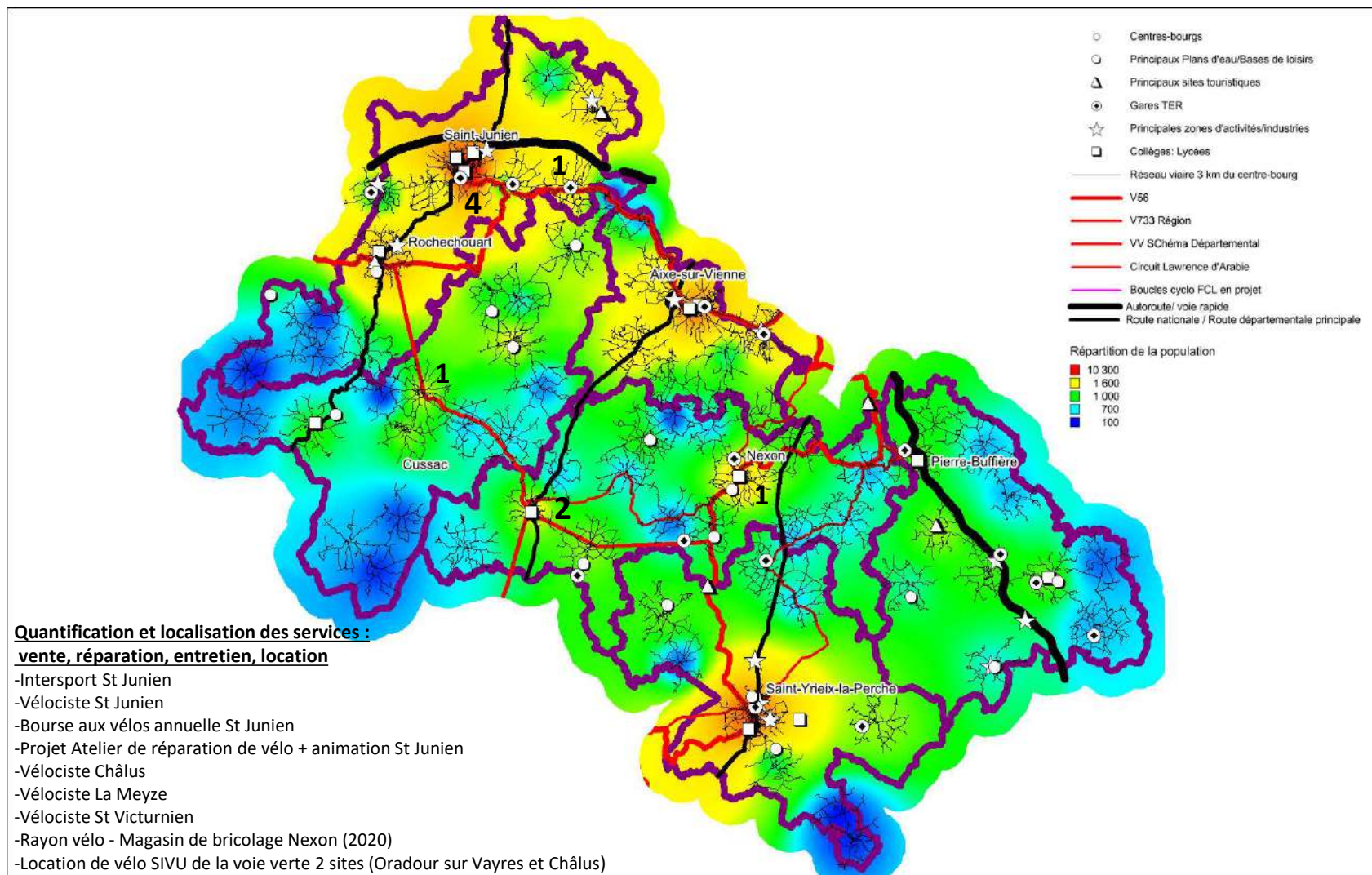
Principaux pôles générateurs de déplacements et services vélo



Itinéraire Lawrence d'Arabie



Les intercommunalités



3. Préconisations

Châtaigneraie Limousine (Communes et Intercommunalités)

Les enjeux - Thématiques

- La sécurisation des trajets du quotidien et continuités cyclables
- Les véloroutes et leurs connections
- Le stationnement des vélos
- Meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs

- Développer la culture du vélo (écoles, entreprises, communes...)
- Approche multi-dimensionnelle des usages du vélo (utilitaire, récréatif, tourisme)
- Mise en réseau des acteurs et des parties prenantes du territoire
- Intégration en amont du vélo dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

- Des secteurs différenciés amenant des actions spécifiques et prioritaires

**Maillage,
aménagement cyclables,
sécurité routière**

**Acteurs, politique
mobilité et projet
territoire, transition**

**Groupes de communes /
Intercommunalités**

3.1 Maillage, aménagements cyclables, sécurité routière

Châtaigneraie Limousine (Communes et Intercommunalités)

3.1.1 Sécuriser les trajets du quotidien et créer des continuités cyclables

- Identifier les axes pouvant devenir des continuités cyclables entre :
 - les zones d'habitat et le centre-bourg (commerces, équipements, école)
 - les zones d'habitats et zones d'activités
 - les zones d'habitats et base de loisirs/plan d'eau
 - le centre-bourg et la gare...
- Les sécuriser avec des aménagements légers de type bandes cyclables et signalétique adaptée.
- S'appuyer sur les zones 20 et 30 existantes et/ou réfléchir à leur création (permet notamment le double-sens cyclable).
- Identifier les connections possibles avec les centre-bourgs voisins (création d'un maillage continu), notamment via les véloroutes en cours élaboration, lorsqu'elles passent à proximité (mutualisation des moyens)
- Sécuriser les traversées et l'utilisation des routes principales lorsque nécessaire (N21, D704, D675 et D941)
- Tester sur certains secteurs les solutions grâce à la mise en place d'aménagements temporaires (urbanisme tactique)

3.1.2 S'appuyer sur la trame des véloroutes nationales et leurs connections régionales ou départementales

- Développer le maillage cyclable communal en cohérence avec le passage des véloroutes (usage mutualisé tourisme, loisir et utilitaire)
- Travailler prioritairement sur les connections avec les pôles générateurs déplacements communaux et sur liaisons intercommunales.
- Pour les tronçons pas encore définis précisément sur le territoire comme l'axe V737 entre Oradour sur Vayre/ Rochechouart ou entre Châlus/St Hilaires les Places, être force de propositions et les faire remonter à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine et le CD87 (en charge de la mise en œuvre).

3.1.3 Développer le stationnement vélo

- Créer ou développer le stationnement vélo avec des attache-vélos de qualité (permettant d'attacher le cadre)
- Ce n'est pas le nombre qui compte mais leur emplacement (visible et utile). Notamment devant les commerces de proximité (boulangerie, café-restaurant, tabac-presse...), les équipements recevant du public (et pas seulement les équipements sportifs).
- Selon l'usage observé possibilité d'augmenter le nombre d'emplacements
- Observer la pratique de stationnement sauvage peut aider à déterminer les emplacements de stationnement nécessaires.
- Analyse de l'existant pour l'adapter et le modifier si besoin.

3.1.4 Inciter au meilleur partage de l'espace public et à la sécurité routière

- Développer de manière cohérente les zones 20 et zones 30 (enveloppes, plateaux, ralentisseurs) pour permettre d'apaiser la vitesse dans les centre bourgs et les centres-villes.
- Faire de la place au vélo sur l'espace publics: Par exemple en enlevant quelques places de stationnement voiture (sur une place publique, dans une rue en longitudinal) pour bien positionner et rendre visible des stationnements vélo ou pour aménager une bande cyclable lorsque que la voie est étroite.
- Inciter aux changements progressivement avec la mise en place d'aménagements temporaires (urbanisme tactique) et évaluer l'efficacité et l'acceptabilité des aménagements.

3.1.5 Synthèse à l'échelle intercommunale

Potentiel usagers et importance des enjeux

+++

++

+

Stratégie de développement du vélo sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine		Enjeux spécifiques et localisés par Intercommunalités					
	Enjeux du diagnostic reformulés	CDC Porte Océane	CDC Ouest Limousin	CDC Val de Vienne	CDC P.Nexon-M. Châlus	CDC P. St Yriex	CDC Briance Sud Haute- Vienne
Maillage, continuités, aménagements cyclables, Espaces publics, sécurité routière	Sécuriser les trajets du quotidien et créer des continuités cyclables	+++	++	+++	++	+++	++
	Profiter de l'existence (actuelle ou prochaine) de véloroutes, nationales et leurs connections régionales	+++	++	+++	+++	+++	+
	Développer le stationnement vélo	+++	++	+++	+++	++	++
	Meilleur partage de l'espace public, sécurité routière et comportements	++	+++	++	++	++	+++

3.2. Acteurs, politique vélo et projets de territoire, transition et accompagnement du changement

Châtaigneraie Limousine (Communes et Intercommunalités)

3.2.1 Développer la culture du vélo et l'apprentissage du vélo

- Mettre en place un programme de sensibilisation, d'information et de communication sur le vélo en tant que mode de déplacement à part entière et ses atouts pour la transition écologique des territoires, à destination :
 - des élus,
 - des techniciens des services municipaux et intercommunaux,
 - des habitants,
 - des écoles, des entreprises...
- Communiquer et informer sur le schéma directeur vélo et les réalisations prévues et réalisés.
- Utiliser et mobiliser les dispositifs nationaux en faveur de l'usage du vélo, notamment :
 - le dispositif "Savoir Rouler à Vélo" pour développer l'apprentissage du vélo dans les écoles
 - la prime mobilité durable pour les salariés,
 - l'aide financière pour acquérir ou réparer un vélo « coup de pouce vélo »...
- Aider les parties prenantes du territoire (clubs cyclistes, associations, centres sociaux et de loisirs...) à mettre en place des formations à destination des enfants, des adultes, des retraités...

3.2.2 Avoir une approche multi-dimensionnelle et complémentaire des usages du vélo (utilitaire, récréatif, touristique)

- Ne pas s'enfermer dans les types d'usages du vélo. L'objectif premier d'un schéma directeur est de développer la pratique du vélo dans son ensemble.
- La pratique du vélo est amenée à se développer (tendances structurelles et conjoncturelles) et il est préférable de l'accompagner pour bénéficier à terme pour les communes des retombées économiques, environnementales et sociales.
- Les aménagements cyclables réalisés (investissement des collectivités) servent aussi bien pour les habitants dans leurs déplacements utilitaires ou récréatifs, que les touristes itinérants qui sont souvent habitués à avoir ces aménagements dans leurs villes ou leur pays.

3.2.3 Renforcer la mise en réseau des parties prenantes pour développer les services et les projets autour du vélo

- Mieux identifier et recenser les parties prenantes directement concernés par le vélo sur son territoire, notamment :
 - Les collectivités, les services de l'état et les autres acteurs institutionnels (UFOLEP, Jeunesse et sports, santé...)
 - les vélocistes, loueurs et réparateurs
 - les clubs cyclistes et associations
 - Les centres sociaux et de loisirs
 - Les écoles...
- Les impliquer dans des projets partenariaux de développement du vélo (aménagement et/ou pratiques, services).
- Les CDC doivent jouer le rôle d'interface pour favoriser et développer la collaboration des acteurs entre eux et développer l'écosystème vélo sur le territoire (usagers, services, aménagements).
- Envisager la création de commissions intercommunales avec des usagers.
- Créer un vivier de formateurs locaux pour former les usagers potentiels à la pratique de vélo (enfants, adultes, retraités...)

3.2.4 Renforcer l'Intégration du vélo dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

- Faire du développement de la pratique cyclable une opportunité pour l'aménagement et les projets de territoire.
- Les communes et les intercommunalités doivent devenir plus volontariste pour être en cohérence avec leurs documents d'orientations, d'urbanisme et de développement durables existant ou futurs (notamment PLU/PADD, PLUI, SCOT, PCAET, Agenda21/ODD...)
- Intégrer les déplacements à vélo en amont dans les CCTP des marchés publics de maîtrise d'œuvre d'aménagement des espaces publics, de voirie... en prévoyant un volet mobilité cyclable au même titre que l'accessibilité PMR.

3.2.5 Synthèse à l'échelle intercommunale

Stratégie de développement du vélo sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine		Enjeux spécifiques et localisés par Intercommunalités						Potentiel usagers et importance des enjeux
	Enjeux du diagnostic reformulés	CDC Porte Océane	CDC Ouest Limousin	CDC Val de Vienne	CDC P.Nexon-M. Châlus	CDC P. St Yriex	CDC Briance Sud Haute-Vienne	+++ ++ +
Acteurs, politique, projet territoire, transition, accompagnement du changement	Développer la culture du vélo et l'apprentissage (écoles, employeurs, communes, prestataires...)	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Avoir une approche multi-dimensionnelle et complémentaire des usages du vélo (utilitaire, récréatif, touristique)	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Mettre en réseau des acteurs et des parties prenantes du territoire	+++	++	++	++	+++	+	++
	Vérifier et renforcer l'Intégration du vélo comme mode de déplacement en amont dans les projets d'aménagement et d'urbanisme	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++

3.3 Bilan par intercommunalités

Châtaigneraie Limousine (Communes et Intercommunalités)

Priorités d'action par intercommunalité

- CDC Sud Briance- Haute-Vienne : Tronçon de connexion V56 pour Pierre-Buffière - Pôle Pierre-Buffière
- CDC Pays de St Yriex : Pôle urbain de St Yriex – V56/Itinéraire A. d'Arabie
- CDC Pays de Nexon- Monts de Châlus : Tronçon de connexion voie verte vers V56/Itinéraire A. d'Arabie Pôles Châlus et Nexon
- CDC Val de Vienne : Pôle urbain de Aixe sur Vienne - Connections V93/SDIAC de Limoges Métropole
- CDC Ouest Limousin : Prolongation de la voie verte (via ancienne voie ferrée) vers Rochechouart – Pôle Oradour-Cussac
- CDC Porte océane du Limousin : Pôle urbain de Rochechouart- Agglo de St Junien et maillage centres-bourgs vallée de la Vienne